

M.C.T.B Golfe de Fos Environnement

Débat public
Terminal méthanier Cap Tonkin

Par Romuald MEUNIER

Déclaration préliminaire

Concernant la ZIP de Fos et compte tenu des accumulations de risques technologiques, de trafic routier, d'infrastructures et de rejets de polluants,

notre association demande que chaque nouveau projet, mais aussi ceux qui modifient les installations existantes (amélioration, extension), prévoit une réduction des impacts des installations :

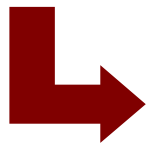
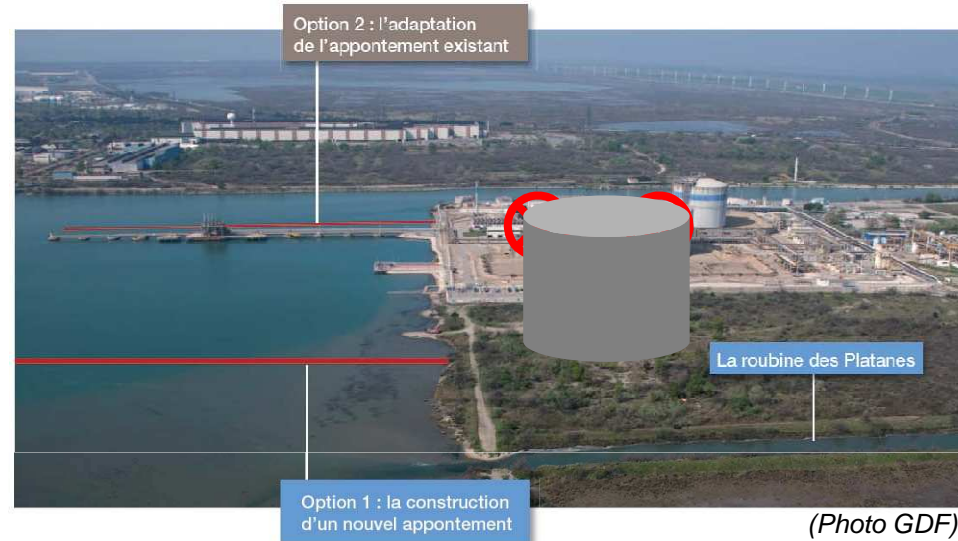
impacts visuels, rejets (eau, air), risques technologiques, bruits, odeurs, etc... En effet ces améliorations ne doivent pas être au seul bénéfice des industriels.

L'emploi de nouvelles technologies doit toujours aller dans le sens de la réduction des impacts afin de respecter la qualité de vie de chacun.

Romuald MEUNIER,
président de l'association

Fos Tonkin : le projet GDF

Remplacement de
2 réservoirs de
stockage
par 1 seul



Adaptation du quai d'apportement :

- 1) Soit par création d'un nouveau quai, puis suppression de l'ancien
- 2) Soit par modification du quai existant

Fos Tonkin : l'appontement

Remplacement du quai

- Dérangement faune & flore identique
- Plus de Sécurité
- Agrandissement de l'aire de retournement



(Photo GDF)

Fos Tonkin : le réservoir

GDF ne prévoit pas de réduction de l'impact visuel

La hauteur du nouveau réservoir ne serait pas supérieure à celle du réservoir RV03 actuel (53 m). Si le projet est décidé, une convention d'occupation sera signée avec le GPMM.

(Document GDF)



(Photo Philip Bourret)



Fos Tonkin : le réservoir

La hauteur des structures
=
question récurrente



La Provence du 23/09/2004

Un pacte de concertation pour la zone industrialo-portuaire de Fos

— A l'occasion du projet XXL du Port Autonome de Marseille, la Commission nationale de développement public a organisé une consultation de la population, des associations, des élus, des industriels sur ce projet.

Les participants à cette consultation dont la commune de Port-de-Bouc, le Port autonome de Marseille, le San et les associations ont décidé d'adopter un pacte de concertation sur des grands projets de développement économique qui pourront voir le jour sur le territoire de la Zone Industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer.



Toujours en attente de signature

Fos Tonkin : le fonctionnement

3 types de réchauffement sont utilisés :

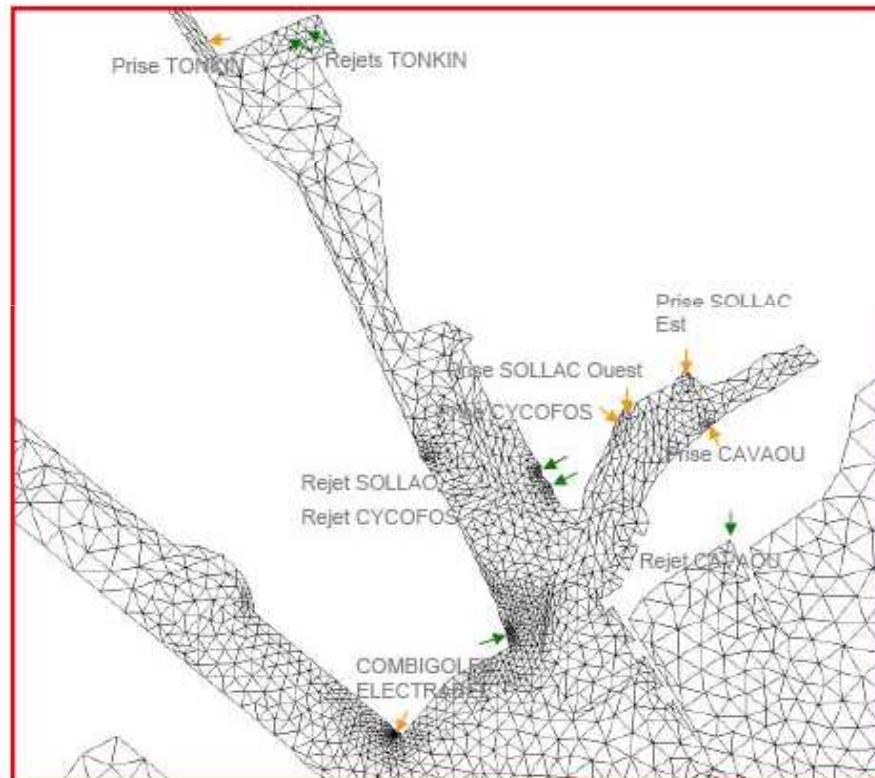
- **circuit de base** : circuit fermé entre Air Liquide et GDF
0 rejet
- **Eau de mer** : pompage et rejet après ajout de chlore (Javel)
110 000 000 m³/an de rejets
- **9 vaporiseurs à combustion submergée** (brûleurs à gaz)
seront supprimés

3 seulement seront remplacés

Fos Tonkin : le fonctionnement



Prises et rejets autour du projet



- Prise
- ➡ Rejet

Prise TONKIN :
15 300 m³/h

Prise SOLLAC West :
19 000 m³/h

Prise SOLLAC East :
10 000 m³/h

Prise CYCOFOS :
43 000 m³/h

Prises CAVAOU 1 & 2 :
30 000 m³/h

**Prises COMBIGOLFE
ELECTRABEL 1 à 4 :**
89 280 m³/h

Fos Tonkin : le bilan

La hauteur des réservoirs n'est pas diminuée



(Photo GDF)



(Photo GDF)

Les rejets d'eau chlorée ne sont pas réduits

Fos Tonkin : conclusion

GDF améliore son outil de travail et par conséquent la sécurité du site avec de nouvelles technologies, cependant



GDF devrait proposer des solutions ou calquer la hauteur du réservoir sur la hauteur maximum définie au Cavaou



GDF devrait préciser quelles mesures seront prises pour réduire les rejets d'eau traités